ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
30 rue des Enfants
38150 AGNIN
04 74 84 12 34
Ce.0381528e@ac-grenoble.fr

Procès Verbal du 1er conseil d'école

***Date :* 3/11/2026** ***Début de la séance :* 18h**

Personnes présentes :

Equipe enseignante
Saunier Aurélie, Directrice et enseignante des CM1-CM2 Girardet Christine, enseignante des CM1-CM2 Fusi Aurélie, enseignante des CE1-CE2 Gallego Bénédicte, enseignante des CP-CE1 Dubuis Sophie, enseignante des PS-MS Rosier Lydie, enseignante des MS GS
Parents délégués
Desbois Elodie, Grentelbach Mélanie, Michelet Laura, Chambon Céline
Mairie
Arnaud Céline adjointe, Léorat Franck, Carole Serve, Pascaline Marsot conseillers municipaux
DDEN
DDEN Meunier Jean-Paul
APE
Laura Thivolle (invitée)

Excusés: Mme Piot-Paquier, Inspectrice de l'Education Nationale
Lucie Veuillens, enseignante des CM1-CM2 complément décharge de direction
Giraud Cédric, maire.

I Présentation et Installation du nouveau conseil d'école: membres, rôle et attributions,résultats des élections

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école et l'organe de concertation institutionnelle. Il a des compétences décisionnelles.

Dans le cas de l'école d'Agnin , présentation des membres :

- La directrice de l'école Mme Saunier, présidente
- Deux élus :
 - → a) Le maire : M. Giraud
 - → b) Une conseillère municipale : Mme Arnaud
- Les enseignants de l'école (Mmes Rosier, Gallego, Fusi, Girardet, Dubuis et Veuillens)
- Les représentants des parents d'élèves (8 parents délégués ont été élus : 6 titulaires et 2 suppléants)

→ Le délégué départemental de l'éducation nationale M. Meunier
→ L'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription peut assister de droit aux réunions.

Le conseil d'école, sur proposition de la directrice de l'école :

- Vote le règlement intérieur de l'école ;
- Donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ; les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire,

l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

Résultats des élections des parents délégués :

Participation

Modalité de vote	Exclusivement par correspondance

	Résultats bruts
Nombre d'inscrits	180
Nombre de votants	69
Nombre de votes blancs ou nuls	3
Nombre de suffrages exprimés	66
Taux de participation	38.33%

Le pourcentage de participants est en forte baisse par rapport à l'année dernière (67%).

II Bilan de rentrée

Effectifs actuels

PS : 16 MS : 10 GS : 18 CP : 20 CE1 :11 CE2 : 15 CM1 : 19 CM2 : 24

soit 133 élèves répartis en 6 classes .

PS-MS : 22 élèves MS-GS : 22 élèves CP-CE1: 24 élèves
CE1-CE2 : 22 élèves CE2-CM1 : 21 élèves CM1-CM2 : 22 élèves

Les effectifs 2026-2027 sont stables.

Pour la rentrée 2027-2028, les effectifs sont à surveiller avec 24 CM2 qui partent au collège.
Fermeture autour de 20 élèves en moyenne par classe.

Prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP)

L'équipe éducative est complétée par 2 AESH : Mme Picot Delphine (temps complet) , Mme Javon Aurélie 6h).
Elles interviennent auprès de 7 élèves notifiés par la MDA.

Il faut noter que les notifications d'AESH sont soit mutualisées (ce qui correspond maintenant à 3h d'accompagnement) , soit individualisées pour des handicaps lourds.

A ce jour, pas de recrutement d'AESH. Pour les éventuelles notifications qui viendront au cours de l'année, il n'y a pas de certitude d'avoir un accompagnement.

III Vote du règlement intérieur

Conformément au règlement départemental, le règlement proposé est accepté à l'unanimité.

- Documents expliqués :

La charte de la laïcité
Le dispositif Phare
Le programme EVAR
La Charte d'usage des réseaux, de l'Internet et des services multimédias de l'école (EMI dans les programmes).
La Charte école-famille 2026 (a été expliquée en réunion de rentrée). Accepté à l'unanimité.

Il est également rappelé la procédure pour les inscriptions/désinscriptions aux services périscolaires.
Appeler les numéros suivants :

Cantine : 04 69 61 42 99
Garderie : 04 74 84 16 65

IV Vie de l'école

Sécurité : PPMS

- 1 exercice incendie a eu lieu en septembre : RAS
- 1 exercice attentat intrusion (scénario « se barricader ») 8 octobre en présence de M. Léorat conseiller municipal dédié aux affaires de sécurité pour l'exercice du bâtiment élémentaire.

Problème avec l'alarme intrusion du bâtiment élémentaire :l'alarme ne s'est pas déclenchée dans la classe des CE1-CE2.
Un exercice Risques majeurs aura lieu ultérieurement en décembre.
Le PPMS Unifié n'a pas encore été validé en conseil municipal.

- Un rappel aux parents (à la demande de Pascale Moulin ATSEM) a été fait par la mairie pour qu'ils ferment bien le portail sur les temps de garderie.
- Vérification structure de jeux cour de la maternelle : 1 fois par an par un organisme agréé . Des devis sont en cours.
- Trottinette électrique devant l'école et en sens interdit
- Bureaux/chaises en mauvais état : un réassort pour les classes de Mme Fusi et Mme Saunier semble nécessaire.
 Mme Chambon explique que certaines communes se débarrassent de mobilier et font passer des annonces.
 D'ailleurs, l'école avait récupéré des bureaux et chaises à l'école Joliot Curie en 2021 .
- Téléphones : la plupart ne tiennent pas la charge.
- De nombreuses coupures internet ont lieu. Ce qui engendre également l'impossibilité d'utiliser les téléphones fixes.
- Problème des cailloux dans l'école (maternelle et élémentaire) : végétaliser les espaces et mettre à disposition d'espaces « bac à sable » maternelle ; circuit voiture /billes terre.
- Portes : Porte extérieure Classe CP côté classe CM , Classe CM Aurélie : porte côté cour cantine , Classe CE1 CE2 : porte côté patio côté CM. Ces portes ne ferment ou ne s'ouvrent pas correctement.
- Maternelle :

- Accès portail vert : la targette du portail ne tient pas. On peut ouvrir le portail facilement . Lorsque les parents sortent de l'école, ils le claquent mais du coup, il se réouvre.
- Accès « école dehors » pour les PS MS à sécuriser (espace enherbé au-dessus de la cour côté cantine) .

Divers :

- Draisiennes couleur GS à réparer dans le couloir inter-classes GS-CM.
- Tracés de cour : on ne les voit plus. A refaire svp.
- Accueil 13h35 : depuis le début de l'année, les enfants qui mangent au 2ème service sortent tout juste voire lors de l'accueil de l'après-midi. Ils passent donc directement de la cantine en classe ou au dortoir.

Le sujet des maternelles qui mangent au 2ème service est de nouveau évoqué avec un roulement par période de la classe des élémentaires qui les accompagnent. De nombreux arguments sont avancés pour engager ce changement.
Il est évoqué l'organisation du temps de cantine avec la nécessité de formation du personnel (1ers secours ; gestion des élèves …)

Mme Arnaud nous informe que 2 membres du personnel vont assister à une sensibilisation aux élèves TND fin novembre.

- Garderie soir :

Il est proposé que les 15ères minutes de la garderie soient faites sous le préau bâtiment élémentaire pour éviter que les élèves d'élémentaire gênent la sortie des élèves de maternelle …

- **Liaison Petite enfance RAM et PS-MS** : 3 rencontres à thèmes dans l'année (janvier, mars et mai).

Bilan financier Coopérative scolaire :
Comme chaque année, le livre de compte peut être consulté. Il est vérifié par l'OCCE 38 en octobre.

Attention à ne pas confondre la cotisation à la coopérative scolaire demandée en septembre à toutes les familles et l'adhésion à l'APE (sou des écoles) demandée en novembre.

Résultats Evaluations Nationales
Tous les élèves de l'élémentaire ont passé dès la 2ème semaine de septembre des évaluations nationales en français et mathématiques. Ces évaluations proposent des exercices à temps défini.
Les parents ont été reçus pour expliquer les résultats de façon individuelle.
Les élèves à besoins éducatifs particuliers ont pu bénéficier de livrets « adaptés ».
Cependant, ces livrets ne prennent en compte que certains handicaps (malvoyance, écriture adaptée dys/cadre opératoire). L'élève se retrouve seul face à 2 livrets et non 1.

- En CP, les compétences les moins réussies sont .

En français : résultats globalement positifs. A la marge : comprendre un texte de lecture entendu.

En mathématiques :
- comparer des nombres (compétence acquise globalement. On est plus dans la performance dans un temps limité.)
- résoudre des problèmes (compétence à renforcer plus généralement) .

- En CE1, les compétences les moins réussies sont :

En français : Fluence de lecture correcte mais à renforcer.

En Mathématiques :
- résoudre des problèmes (échantillon non représentatif sur le nombre des CE1)
- mémoriser des procédures.

- En CE2, les compétences les moins réussies sont :

Les résultats sont liés à un problème général de concentration de cette cohorte d'élèves.
En français :
- accorder le GN
- écrire des mots dictés
- comprendre un texte lu
-

En Mathématiques :
- résoudre des problèmes
- poser et effectuer des opérations (n'ont pas vu le signe de l'opération par exemple)

- En CM1 et CM2, les compétences les moins réussies :

En français : « mémoriser des temps de conjugaison » et partiellement « écrire des mots ».
La fluence de lecture est à consolider pour quelques élèves.

En Mathématiques : connaitre les tables de multiplication et calculer rapidement.

Les élèves à besoin ou fragiles sont pris en charge lors de séances d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC).

Médecine scolaire :
Mme Carole Gachet, infirmière scolaire ,du secteur collège Jean Ferrat de Salaise sur Sanne .
Elle intervient auprès des élèves de CM2 en fin d'année scolaire et fait le lien pour les PAI, PPS ou PAP à l'entrée en 6ème.

Elle ne peut plus s'occuper des visites médicales des GS .

PMI :
Les élèves de PS et MS devraient bénéficier d'un bilan avec la PMI de l'Isère au cours de l'année.
Sans certitude car le personnel est en sous effectif.

PAI :
Les PAI sont faits à la demande des parents.

Des documents doivent être remplis par les parents, les enseignants et la directrice. Le protocole est rempli par le médecin de l'enfant.
Chaque année, le protocole doit être réactualisé par le médecin.
Une nouvelle ordonnance ainsi que les médicaments sont transmis à l'école.

Seuls les nouveaux dossiers doivent être validés par le médecin scolaire de la Côte Saint André.
Tant qu'un document manque ou les médicaments, le PAI n'est pas valable et l'équipe enseignante ne peut pas agir en cas de besoin.

Si les enfants bénéficiant d'un PAI mangent à la cantine ou vont en garderie, les doubles (y compris des médicaments) doivent être fournis aux responsables du périscolaire.

Axes éducatifs prioritaires

- **Santé et bien-être à l'école :**
 - Natation : Savoir Nager , priorité nationale. Les classes de CP CE1 et CE1 CE2 participeront au cycle de mars à Juin.

Remerciements aux parents agréés. Nouvelle session d'agrément le vendredi 20 novembre.
990 euros pour le transport sont pris en charge par la commune.

L'APE finançait jusqu'à présent la location du bassin (2000 euros environ) par an avec parfois des majorations, dues à un problème de réception des factures. Ni l'APE, ni la commune ne les recevraient.
Etant donné que l'APE est repartie difficilement cette année et qu'il s'agit d'un enseignement obligatoire, le financement ne devrait pas dépendre d'une association.
Il est donc demandé à la mairie de prendre en compte le financement complet du cycle (transport et location du bassin).
L'APE a rv avec le maire et la décision sera prise en conseil municipal.
Si l'APE refuse de financer la location du bassin, les factures devront être réglées par la commune obligatoirement.

Les parents délégués vont appuyer la demande de prise en charge de la location du bassin par la mairie.

- Hand ball : remerciement à Geoffrey et au Rhodia Hand , partenariat gratuit dont bénéficiera 4 classes de l'école (CP au CM2) .

- Athlétisme : c'est un nouveau cycle commencé tout juste commencé en période 2 pour les élèves du CP au CM2 .

Maxence est un ETAPS de la Communauté de Commune EBER . Il intervient dans les écoles dont la commune n'emploie pas d'ETAPS notamment en milieu rural.

Remerciements à EBER .

- Mini-tennis maternelle : Lucie, BE agréée EN du Set Club Salaisien, intervendra en période 4 , auprès des 2 classes maternelles.

Partenariat gratuit. Remerciement au Set Club Salaisien.

Ces partenariats locaux permettent non seulement aux élèves de travailler de façon concrète des compétences du socle commun (maitrise du langage oral et écrit, EMC, mathématiques, sciences…) . Ils donnent du sens aux apprentissages et participent à la santé des élèves.

- Autonomie et hygiène maternelle :

Il est remarqué depuis que la mise en place de l'école toute la journée dès 3 ans, un problème de continence des élèves. Ils ont également moins d'autonomie aux toilettes (besoin d'aide de l'adulte pour l'habillage, essuyage des fesses aux toilettes, rhabillage…) …
Au quotidien, dans la classe des PS MS, au moins 4 changes par jour sont nécessaires ainsi que la mise en place de couche culottes pour la sieste pour un grand nombres d'élèves.
Il est rappelé que l'ATSEM n'est pas un personnel de crèche et qu'elle a un rôle pédagogique important dans l'organisation de la classe avec notamment la conduite d'ateliers avec les élèves.

Ce constat touche également la classe de MS-GS . Or, lorsque la maitresse est seule sans ATSEM (temps partiel) , elle ne peut pas accompagner les élèves aux toilettes non attenantes à la classe car elle ne peut pas laisser les autres élèves seuls.

A cela se rajoute les épisodes de gastros, maladies fréquentes qui engendrent jusqu'à 8 changes par jour en octobre…L'équipe enseignante remercie donc les parents pour la garde de leurs enfants lorsqu'ils sont malades afin d'éviter ce problème ainsi que la propagation des maladies contagieuses.

L'éducation à la continence et à l'autonomie aux toilettes est un travail qui doit être réalisé dans les familles en amont de l'école.

En ce sens, pour le bien-être des élèves, l'emploi d'un ATSEM à temps complet, lors du départ en retraite de Nadège juillet 2027, pourrait être envisagé.
.

- **Education à la citoyenneté :**

- <u>11 novembre :</u>

Un appel a été lancé aux familles de l'école pour participer au devoir de mémoire.
Tous les élèves de l'école sont impliqués dans ce projet citoyen .
RV à 10h45 sur la place d'Agnin en présence des élus et des pompiers.

- <u>Dispositif PHARE : lutte contre le harcèlement.</u>

Des séquences pédagogiques adaptées sont proposées sur le sujet de la maternelle au CM2 tout au long de

l'année.
Participation à la journée Nationale « Non au harcèlement » le 5 novembre.
Les élèves de CE2, CM1 et CM2 remplissent un questionnaire à ce sujet.
Ils permettent à l'équipe enseignante de désamorcer certaines situations , si nécessaire.

- Jeux PS-MS/CM : afin de favoriser un bon climat scolaire, des projets pédagogiques inter-âges sont proposés .

Des CM volontaires s'occupent de groupes de petits et leur expliquent des jeux de société.

- Opération « le Père Noel Vert » avec le Secours Populaire. Ramassage le 27 novembre.

- **Accès aux arts, à la culture, aux sciences :**

- Partenariat avec la médiathèque d'Agnin . Remerciements aux bénévoles qui accueillent les classes tout au long de l'année.

- Projet musical ATC classe de CM d'Aurélie Saunier : « comédie musicale » à partir du conte « Le Prince Heureux » d'Oscar Wilde sur la générosité et le don de soi.

Interventions musicales menées par Alexis Falempin (professeur de musique en conservatoire) tous les lundis jusqu'au soir du grand concert (mardi 15 décembre) donné à l'auditorium Alpexpo de Grenoble. Ce concert réunit un chœur de 300 élèves, des chanteurs professionnels et d'un orchestre symphonique.

Répétition le 23 novembre à la Côte Saint- André . Les transports en bus sont partagés avec les CM de l'école de Sonnay .

Les interventions musicales sont prises en charge financièrement par l'association ATC (A travers Chants) et les transports en bus par la coopérative scolaire de la classe soit (450 euros).
Chaque famille disposera de 3 billets d'entrée gratuits.

- Ecole et Cinéma :

Les classes de CP CE1 et CM de Mme Girardet participent à ce projet. 3 films seront travaillés en classe et visionnés au Cinéma Le Rex au Péage de Roussillon.
Les entrées au cinéma sont prises en charge par la coopérative scolaire des classes et le transport par la Communauté de communes EBER.

Les rencontres du cinéma de Beaurepaire : les 2 classes de maternelle vont pouvoir visionner « Patouille et Momo , les contes de la forêt » en lien avec leur projet sur les animaux de la forêt.
Le transport est financé par la CC EBER et les entrées des élèves par l'APE.
Une nouvelle fois, l'engagement des bénévoles de l'APE profite aux élèves . Tous nos remerciements.

La culture scientifique et le développement durable (éducation citoyenne) sont au cœur des apprentissages.

- Autour du jardin/des plantations/ de l'alimentation :

Les classes de MS GS, CP CE1 et de CE1 CE2 travaillent de manière pratique autour du jardin , des plantations et de l'alimentation.
Des jardinières ont été mises en place par la mairie sur le terrain enherbé côté classe CM d'Aurélie Saunier .
Du terreau a été fourni.
Remerciements à la mairie.
Les autres dépenses liées à ce projet sont à la charge des coopératives de classes.
Les classes de MS GS et CE1 CE2 décloisonnent 2 fois par semaine sur les animaux de la forêt.

Les classes de MS GS , CP CE1, CE1 CE2 participent à un programme spécifique lié à l'alimentation. Grâce à lui, du matériel gratuit, pour mener les séances, a été reçu à l'école.

- Projet agro-forestier :

Les 2 classes de CM participent à un projet de plantation de haies soutenu par la Communauté de communes EBER, Ecologia, l'association « des enfants et des arbres DEEDA » et M. Mathieu Pillez « la Terre des Saveurs » de Salaise sur Sanne.
L'occasion pour les enfants de travailler sur les végétaux, l'écosystème de la forêt tempéré (forêt de Taravas) , l'identification des arbres, sur les raisons de cet appel à projet (biodiversité, vent, eau …) , le réchauffement climatique … tout en mettant la main à la pâte le 3 décembre : plus de 500 arbres de 13 essences différentes seront plantés par les élèves sur terrain agricole.

Projet poursuivi avec la Charte forestière des Portes de Bonnevaux (classe CM de Mme Girardet : 1 intervention en classe par Fibois, 1 sortie chez un ébéniste et 1 sortie en forêt ONF) et partagé avec des correspondants européens (projet interdisciplinaire « pour un continent plus vert » , 1 sortie en forêt) .
La Charte forestière des Portes de Bonnevaux finance les animations ainsi que les transports.
Remerciements.

- Projet « animaux » en maternelle :

Les élèves découvrent des animaux, leurs habitats , les différents écosystèmes : un écosystème différent par période.

- **<u>Demande mairie équipe enseignante :</u>**

- Mme Arnaud informe l'équipe enseignante que, pour l'instant, il n'y a pas de nouvelles concernant les travaux du bâtiment primaire.
- Il est demandé un espace de rangement extérieur pour les jeux de cour de la maternelle (soit dans le nouveau bâtiment, soit à l'extérieur dans un coin de la cour) .
 Actuellement, les jeux sont rangés dans l'entrée de la maternelle , ce qui n'est ni pratique, ni propre.

- **<u>INFORMATIONS DIVERSES :</u>**

 - <u>PRESENTATION DE L APE : PARTENAIRE INDISPENSABLE DE L'ECOLE</u>

Mme Thivolle explique la situation de l'APE .

Le bureau de l'APE 2026-2027 est constitué de :
- M. Gonzalez Kévin , président (papa de Lana en CE1 et Nino en CP)
- M. Desmalles Gaylord, Vice-président (papa d'Olympe GS)
- Mme Thivolle Laura , trésorière (maman de Lucas en CM1)
- M. Marchand Julien, vice-trésorier (papa de Méo en CE2, Kéon et Aaron en CP)
- Mme Eyckens Cécile, secrétaire (maman d'Olympe en GS)
- Mme Lagraa Naomi, vice secrétaire ((maman de Badis en CP)

Mme Thivolle rappelle les raisons d'être de l'APE : association indispensable pour soutenir financièrement les différents projets pédagogiques de l'école notamment les sorties scolaires :
- 6000 euros a été consacré à la classe de mer des CE2 CM1 CM2 en mai dernier soit 1/3 du budget global
- Les sorties aux Lamas des Plaines
- Les cadeaux de Noel par classe
- Une vidéo projection d'un film et des friandises de Noel
- La location du bassin de natation (à hauteur de presque 2000 euros)

L'APE participe au bon climat scolaire et à la vie du village avec des moments conviviaux à

partager en familles :

- Le marché de Noel avec la vente de tartiflettes, un atelier de maquillage, la venue du Père Noel, la vente de crêpes par les conscrits, un défilé de majorettes …
- La chasse aux œufs

Pour récolter les fonds nécessaires en plus des cotisations demandées pour adhérer à l'association, de multiples manifestations sont nécessaires :

- Vente de foie gras, de sirops Bigallet, de friandises Saint Michel
- Un loto exceptionnel

Si l'APE s'éteint, tout cela ne sera plus possible. Pour l'instant, le loto est maintenu.
Une matinée boudins est prévue le 29 novembre. Elle sera ouverte à tous via des affiches et QR code afin de toucher d'autres personnes que les familles de l'école.

L'APE met en place un nouveau mode de communication via whatsapp :
https://chat.whatsapp.com/GnpjILY5h31DEHVnRkp0Xd?s=sw&p=a&iam=2

Les parents sont invités à rejoindre la communauté afin d'être toujours informé .
Toutes les remarques et suggestions sont les bienvenues : ape_agnin@yahoo.fr
L'association est également à la recherche de bénévoles, que ce soit pour rejoindre le bureau ou pour donner un coup de main ponctuel lors d'un événement.
Chacun peut participer à la hauteur de ses disponibilités
Tous les membres du conseil d'école encouragent les familles et l'entourage des élèves à participer autant que possible aux actions ou manifestations menées afin de financer les projets pédagogiques pour les élèves.

- Site de l'école : https://ecole-le-village-agnin.web.ac-grenoble.fr/

Plusieurs articles sont mis en ligne dès à présent. Le site sera alimenté au fur et à mesure.

V Questions diverses des parents délégués

Les parents délégués exposent le bilan du sondage à destination des familles pour préparer le conseil.
35 familles ont répondu au sondage. Elles sont globalement très satisfaites de l'école.

- Les remarques négatives portent sur la cantine (voir ci-dessus) et les tarifs de la garderie (tarif dégressif et temps rallongé à 18h30).

Demande de souplesse en cas d'annulation exceptionnelle pour maladie : on peut annuler la cantine mais pas la garderie. Les conseillers vont se renseigner.
Problème de communication entre la cantine et les familles lorsqu'une difficulté est rencontrée.

- Durée de la sieste : 14h à 15h30 maximum soit 1h30 pour les gros dormeurs.

Les petits dormeurs se lèvent avec Pascale après un temps de repos d'environ 40 minutes.

- Végétaliser la cour (confort jeux et lors de fortes chaleurs) .

- Kermesse, spectacle : demande d'un spectacle plus tardif (17h30-18h) .

L'équipe enseignante :
Un spectacle est prévu le mardi 29 juin 2027 à 18h à la Salle de la Bâtie avec un projet artistique d'école autour de la danse en partenariat avec Mme Sigue Chenet, danseuse et chorégraphe professionnelle.
Concernant la kermesse, l'équipe enseignante rappelle que son organisation dépend des associations de parents d'élèves puisqu'il s'agit d'un moment de loisirs et non pédagogique.

Fin de séance : 20h30